

**DURÉE****1 jour / 7 heures****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****8 personnes maximum****TARIF****800 € (dép. 50 et 14) — autres départements : nous contacter****Identification de l'action****Formation :** Gestion en prévention santé-sécurité pour le service des ressources humaines**Référence :** PROG-FPSSTRH - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317

Ministère de l'Environnement

**Objectifs pédagogiques****Objectif général :** permettre aux participants d'assurer la gestion RH des principales obligations santé-sécurité au travail afin de contribuer à la conformité réglementaire et à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les obligations réglementaires majeures en santé et sécurité au travail.
- Repérer les points de vigilance SST relevant de la fonction RH.
- Expliquer les mécanismes de déclaration, reconnaissance et réparation des AT/MP.
- Suivre les obligations liées aux publics spécifiques, aux formations, à la pénibilité et à l'exposition aux risques.
- Contribuer à la conformité des pratiques RH et à la prévention des risques professionnels.

**Public visé, prérequis et admission****Public visé :** Toute personne jouant un rôle dans la gestion des VGP, formations et VLEP dans l'entreprise.**Prérequis :** Aucun.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée :** 1 jour / 7 heures**Rythme / période :** Dates définies avec le client.**Participants :** 8 personnes maximum**Format :** 100 % présentielle : 7 h.**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).**Délais d'accès :** Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Cadre général de la santé et sécurité au travail**

- Comprendre les enjeux humains, juridiques et économiques de la prévention.
- Identifier les obligations légales de l'employeur et des salariés.
- Appréhender les responsabilités civile, pénale et hiérarchique; la délégation de pouvoir.
- Identifier les acteurs internes et externes : employeur, CSSCT, référent sécurité, médecin du travail, CARSAT, DREETS.
- Intégrer le rôle du service RH : traçabilité, suivi, reporting.

**Séquence 2 - Publics spécifiques et réglementation associée**

- Identifier les travaux interdits ou réglementés selon les catégories de salariés.
- Repérer les points de vigilance : mineurs, CDD, intérimaires, stagiaires, femmes enceintes ou allaitantes.
- Gérer la pénibilité : facteurs de risques, suivi d'exposition, traçabilité, C2P.
- Maîtriser le passeport prévention et le focus RPS : procédures, référents harcèlement, charte et fiches de signalement.

**Séquence 3 - Formations et habilitations obligatoires**

- Comprendre l'accueil sécurité et la formation à la sécurité au poste.
- Identifier les formations générales : accueil, formation initiale et recyclages.
- Connaître les obligations selon les publics : intérimaires, mineurs, CDD.
- Suivre les formations liées aux risques : chimique, écran, manutention, SST, incendie, électricité, ATEX, CACES, travail en hauteur.

**Séquence 4 - Gestion RH de la pénibilité et de l'exposition aux risques**

- Identifier les facteurs de risques professionnels.
- Mettre en place la déclaration d'exposition et assurer la traçabilité.
- Intégrer l'ergonomie et la prévention de la pénibilité dans les pratiques RH.
- Comprendre les impacts du C2P sur la carrière, la retraite et les droits du salarié.



## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

**Méthodes pédagogiques :** alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

**Moyens techniques :** salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

**Supports :** support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

## Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

**Suivi de l'exécution :** feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

**Évaluation des résultats :** positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

**Sanction de l'action :** attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

## Évaluation des acquis et sanction de l'action

**Évaluation des résultats :** positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

**Sanction de l'action :** attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

## Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

**Référent handicap :** [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr)

**Modalités possibles :** adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

## Tarif, financement et modalités administratives

**Tarif :** 800 € (départements 50 et 14); autres départements : nous contacter.

**Modalités de règlement :** Selon CGV.

## Contacts, réclamations et amélioration continue

**Contact administratif et pédagogique :**

[morgan.detoisien@3safe.fr](mailto:morgan.detoisien@3safe.fr) - 07 80 59 68 92 - [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr)

**Site :** <https://3safe.fr>

**Réclamations :** [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr). Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

**Adresse :** 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

## Indicateurs et informations complémentaires

**Indicateurs qualité :** résultats détaillés visibles sur [3safe.fr](https://3safe.fr). Taux satisfaction stagiaires 2025 : NC. Avis stagiaires en 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : NC.

## Informations pratiques permanentes

**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

## Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

## Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et préventeur IPRP, formateur spécialisé et expérimenté en formation de managers à la sécurité et de préventeurs, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.